

Liaisons SOS Loire vivante / ENTRE NOUS

n°71
11/2019

ÉDITO



SOS LOIRE VIVANTE



A nous de jouer !

Dans tous les domaines, les connaissances que nous apportent les scientifiques et les philosophes sont aujourd'hui à la portée de chacun, du moins leurs conclusions. Elles ne sont plus réservées à un cercle de savants ou à une élite. C'est aussi vrai en ce qui concerne l'écologie, discipline-clé qui soutient et interagit d'une manière profonde avec tous les secteurs indispensables au cadre existentiel de l'humanité. Oui, tous les savoirs pour recréer le lien vital entre la terre et l'humain, pour agir de façon respectueuse et faire face aux adaptations nécessaires sont disponibles.

Mais sur le plan politique, c'est la panne. Partout sur la planète, certains grands dirigeants, élus (quand ils le sont) par des citoyens souvent désorientés se repliant sur eux-mêmes par peur des grands changements, défendent « l'ancien ordre » devenu nocif pour la terre et l'humanité. D'autres dirigeants ou mouvements politiques plus éclairés perdent leur influence ou n'arrivent pas à s'imposer. Dès lors, il appartient aux citoyens d'accélérer les changements de paradigmes et

de comportements indispensables pour atteindre ce « nouveau monde » plus durable, plus social et équitable. Et plus nous serons nombreux à incarner cela, plus la bascule sera rapide.

Agir localement et à long terme pour booster le changement, ce n'est pas nouveau, mais cette fois, il faut vraiment le faire, vite et à grande échelle ! Une action citoyenne de proximité a du sens, elle est compréhensible et surtout terriblement efficace, d'autant plus quand elle tient compte des évolutions mondiales.

C'est d'ailleurs par cette double approche local-global, inscrite dans notre ADN, que notre association agit depuis 30 ans à la fois sur le terrain, au plus près des besoins, de façon constructive et non violente, y compris dans les moments d'oppositions dures et en même temps, elle participe aux réflexions globales et s'implique dans la gouvernance au niveau national, européen et international.

D'autres exemples fleurissent et essaient partout portées notamment par des initiatives

citoyennes, des collectifs de projets, par l'associatif... Mais l'engagement politique est lui aussi nécessaire, notamment par les urnes. Et la prochaine occasion arrive à grands pas, les élections municipales en mars 2020 ! La démocratie, aussi imparfaite soit-elle, souvent mal comprise et mal appliquée, reste un des plus puissants leviers pour toute évolution.

Alors que vous soyez à Nantes, à Tours, à Orléans, à Nevers, au Puy en Velay, sur un affluent de la Loire ou partout en France, votez pour de bons candidats, pour celles et ceux qui portent le changement.

Roberto Epple, Président

**LIVRE POUR LES 30 ANS DE
SOS LOIRE VIVANTE :
Lancement de la souscription**

RDV à un
Apéro-Lecture
mardi 17 décembre à 18h
au centre P. Cardinal au Puy
en Velay

Découvrez en avant-première
des extraits du livre «histoires des
combats pour une Loire vivante»
à l'occasion du lancement de la
souscription.

Bravo ! Déjà 8 500 signatures pour sauver le Plan Loire.

Et vous ?

Suivez le lien depuis notre page d'accueil www.sosloirevivante.org

RETOUR SUR NOTRE MARCHÉ CITOYENNE POUR DES HAUTESVALLÉES DE LA LOIRE, DE L'ALLIER ET DE L'ARDÈCHE VIVANTES



Du 6 au 14 juillet, à l'occasion des 30 ans de SOS Loire Vivante, une cinquantaine de marcheurs citoyens sont partis du Puy-en-Velay jusqu'à la source de la Loire pour porter un message à la ligne de partage des eaux, afin qu'il puisse redescendre et être diffusé au plus grand nombre !

Au fil de la marche, les participants ont complété une carte postale géante qui sera adressée aux élus locaux et aux candidats dans les prochaines semaines. L'idée : demander un projet alliant développement économique et protection de l'environnement des sources et gorges

de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche (cf encadré vert ci-dessous) Au final, des échanges riches, entre marcheurs, élus et personnalités locales, dont le Conseil départemental 43, l'Agglomération du Puy, etc... en particulier durant le débat constructif sur l'avenir des vallées, animé par RCF Haute-Loire.



Copyright Pierre Gleizes



« Retour aux sources !

J'ai participé à cette randonnée citoyenne pour fêter les 30 ans de SOS Loire Vivante. Sur cette Haute Vallée dans les années 1990, la folie des hommes a failli commettre l'irréparable avec le

projet de barrage de Serre de la Fare... Au plus près de la Loire, l'ambiance est restée festive jusqu'à la source, imprégnés que nous étions par «l'esprit» de la ligne de partage des eaux. Des nouveaux amis, des ampoules aux pieds, des ânes et des paysages sublimes. Que du bonheur.»

Pierre Gleizes, photographe indépendant observateur des questions environnementales, a longtemps travaillé pour Greenpeace International, www.pierregleizes.com

Extrait de l'APPEL CITOYEN aux élus et aux candidats aux futures élections

Nous, participants à la Marche Citoyenne demandons

- l'émergence et la mise en œuvre d'un projet territorial ambitieux, global et cohérent à l'échelle des 3 vallées de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche
- l'inscription dans vos programmes et agendas politiques d'un projet favorisant à la fois la

protection des écosystèmes et des activités économiques durables

Engagez-vous maintenant pour enfin sauver ce territoire aux paysages exceptionnels façonnés par les rivières et maintenus par l'activité humaine et le pastoralisme. De multiples possibilités existent: Réserve Naturelle Régionale ou Nationale, Parc Naturel Régional, Biosphère UNESCO, ou tout autre dispositif solide alliant protection de

l'environnement et développement économique durable...

Plus que jamais, avec le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, AGISSONS VITE, c'est un impératif de survie que de protéger la biodiversité des sources et gorges de nos vallées, qui sont le plus important château d'eau de France !

Vite, ensemble, prenons notre destin en main.



« Durant mon stage, j'ai participé à la marche citoyenne pour la Haute Vallée de la Loire. J'ai rencontré beaucoup de passionnés qui m'ont parlé de la Loire, de la nature. J'ai aussi appris au contact des botanistes et naturalistes confirmés ou

amateurs. Ces quelques jours en immersion dans la nature, ont été une expérience mémorable, autant personnellement que professionnellement.»

Aurore Antoine, stagiaire BTS Gestion & Protection de la Nature chez SOS Loire Vivante

Vie de l'association

4 QUESTIONS À ROBERTO EPPLÉ, NOTRE PRÉSIDENT DEPUIS 20 ANS

Roberto, tu as reçu l'an passé le prix Euronatur pour près de 50 ans d'actions et d'engagement en faveur des fleuves d'Europe. Cette année, tu as suggéré que ce prix soit remis à un collectif de femmes de Bosnie Herzégovine ? Qu'est ce que ça représente pour toi ?
Ce collectif regroupe des femmes qui ont combattu pendant de longs mois pour sauver la rivière Krusica d'un projet de barrage. Elles ont réussi ! Evidemment, une telle victoire me réjouit profondément, cette reconnaissance européenne de leur engagement encourage d'autres mobilisations citoyennes collectives, et de manière plus générale la protection des rivières encore sauvages du reste de l'Europe. C'est un enjeu énorme aujourd'hui ! Dans les Balkans, de nombreuses rivières sont menacées par 3500 projets de grands et petits barrages...

Est ce que SOS Loire Vivante - ERN France a un rôle à jouer à cette échelle ?
Absolument !! Il faut soutenir toutes les initiatives européennes en faveur des rivières, favoriser les partages d'expérience, communiquer, témoigner... Hors de question de voir se répéter, sur des cours d'eau qui n'ont jamais été dégradés, les erreurs déjà commises



Remise du prix Euronatur 2019 aux « courageuses femmes de la Krusica » au Château de Mainau en Allemagne

dans d'autres pays ! Sinon, ça signifierait que tout ce qu'on a fait en France depuis plusieurs années n'est pas aussi utile qu'on le pense !

C'est vrai que travailler à la fois à l'échelle locale et internationale est devenue une spécialité de l'association. Est-ce facile de jongler de l'une à l'autre au quotidien ?
C'est sûr que c'est une sacrée gymnastique pour toute l'équipe ! Mais c'est très enthousiasmant de passer du concret d'une action de terrain tout près de chez nous, à l'ampleur, l'ouverture de projets européens où l'on travaille avec de nombreux partenaires internationaux. Ça demande des compétences diversifiées, une grande mobilité et beaucoup d'énergie... Le fait d'avoir

travaillé longtemps pour le WWF international me facilite la tâche.

Est ce pour cela que lors des dernières assemblées générales, tu as annoncé que tu souhaitais passer la main progressivement ? Comment envisages-tu l'avenir ?
Oui, c'est en partie pour cela, en effet. J'aimerais qu'une co-présidence soit mise en place, et que quelqu'un prenne le relais pour les actions de l'amont du bassin de la Loire. Je pourrais alors me consacrer aux aspects nationaux et internationaux, et consolider des projets en cours. Et puis j'ai 74 ans, il faut le dire ! Ce serait une bonne manière de faire un « tui-lage » avant de tirer ma révérence !



AGRÉMENT RENOUVELÉ POUR 5 ANS !

Rappelez-vous, il y a 1 an nous lançons un appel d'urgence pour sauver notre agrément national de « protection de l'environnement », en vous demandant d'adhérer, vous et vos proches pour rester représentatif dans toute la France. Bravo, grâce à vous, nous sommes plus de 2000 et

nous venons d'obtenir après 6 mois d'instructions, le renouvellement de cette reconnaissance indispensable pour peser dans le débat national sur l'écologie, siéger dans les instances consultatives de l'eau et y porter votre voix citoyenne et surtout la « vision » Loire Vivante.

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
 Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org



Directeur de publication : Roberto Epplé
 Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epplé, Anne-Fanny Profit, Corinne Ronot.

Crédits photos : SOS LV - ERN sauf mention contraire

ISSN : 2552-1055

Imprimé à l'encre végétale sur papier / 100% recyclé

DÉVELOPPEMENT INQUIÉTANT DES MICROCENTRALES

La transition énergétique et la loi d'autoconsommation offrent hélas un cadre juridique favorable à la petite hydroélectricité. Elle bénéficie de subventions pour se développer et de tarifs de rachat règlementés. Pour les propriétaires et porteurs de projets, c'est un placement rentable en quelques années qui donne bonne conscience écologique et climatique.



Les investisseurs n'ont pas manqué de sauter dans cette brèche. Aujourd'hui, près de 600 projets sont en cours, il devient difficile de tout suivre. La moindre chute d'eau est convoitée pour être équipée : seuils, moulins en première ligne - en profitant d'éventuels « droits fondés en titre » - mais des sites épargnés ne sont pas en reste. Cette dérisoire hydroélectricité additionnelle - à peine quelques centaines de kW/sites - sur les cours d'eau à enjeux écologiques est en contradiction totale avec les politiques de restauration des milieux aquatiques. Et n'est pas une solution aux enjeux climatiques et mix énergétique au regard des dégâts qu'elle engendre.

Notre implantation au Puy-en-Velay nous oriente vers un suivi plus soutenu des dossiers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Bien entendu, lorsqu'un projet ubuesque vient menacer nos plus belles rivières de France et d'Europe, nous nous mobilisons aux côtés des associations et collectifs, impliqués localement avec sérieux et détermination (bravo à eux !). Notre

action peut prendre plusieurs formes: relais de pétitions, cosignature de courriers, contributions aux enquêtes publiques, mise en réseau d'acteurs, vote au CODERST dep.43 (Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) ou carrément des recours juridiques.

Sur l'Auze (commune d'Yssingeaux - 43) par exemple, nous venons de déposer un recours contentieux en dénonçant l'impact du projet sur la rivière. Mais d'autres aspects comme la destruction d'espèces protégées pourraient aussi être étudiés. Une nouvelle plainte serait alors nécessaire car malheureusement le dossier n'est pas jugé en un seul morceau. C'est un travail long et difficile.

Heureusement, parfois les choses sont plus simples et nous obtenons des succès comme sur le Pontajou, magnifique rivière libre en tête de bassin où le Préfet a finalement donné en 2018 un avis défavorable au projet. Nous espérons d'autres succès à Chanteuges (43), sur le Petit Tabuc (05), l'Auze (43), le Nant Bénin (73)...

>> Plus d'infos sur notre site web.



PAS DE MAÏSLAND POUR LE VAL D'ALLIER NORD

Un collectif d'assos mené par Allier Sauvage dont nous faisons partie a obtenu la suspension par le Tribunal Administratif de Dijon de la décision de la Préfète de la Nièvre d'autoriser à retourner sur Livry 55 ha de prairies permanentes, classées sensibles dans la PAC, et situées dans 3 zones Natura 2000 en lien avec la rivière Allier ! C'est une belle victoire car il n'est plus admissible de laisser proliférer dans le lit majeur de l'Allier, un modèle agricole intensif basé sur la culture irriguée du maïs, dont les effets

catastrophiques sur l'environnement, la rivière et la vie locale ne sont plus à démontrer. Cette suspension ne préjuge pas de la décision finale sur le fonds mais l'enjeu est de mettre fin au processus de dégradation constant du Val d'Allier. Le collectif s'est rapproché de l'Etat pour que soit engagée une large concertation pour, ensemble, préserver durablement le val d'Allier Nord par une agriculture compatible et pérenne.

CARRIÈRE EUROVIA/ JALICOT (43) : AU DESSUS DES DÉCISIONS DE JUSTICE ?



Suite aux recours de SOS Loire Vivante et du Collectif des paysans contre le projet d'extension de la carrière, à deux pas de Serre-de-la-Fare, le Tribunal Administratif de Clermont a annulé d'une part la modification du Plan Local d'Urbanisme de Solignac-sur-Loire (43) qui rendait de nouveaux terrains « carriérables ». La mairie vient de relancer une nouvelle procédure. D'autre part, l'autorisation d'exploitation et d'extension de la carrière prise par le Préfet de Haute-Loire a été également annulée. Mais 2 mois après ces décisions de justice, l'activité semble continuer sur le site comme si de rien n'était... Incroyable ! Dès que ce sera confirmé, nous mènerons les actions qui s'imposent !